

**DEUX MOIS DE CONTESTATION ANTI-CPE**

<b>13 avril</b>	La proposition de loi qui doit remplacer le CPE est adoptée au Sénat.
<b>12 avril</b>	Le texte qui remplace le CPE est approuvé par 151 voix (UMP, UDF) contre 93 (PS, PCF), au terme de près de quatre heures de séance, marquée par de vifs échanges gauche-droite.
<b>11 avril</b>	Dans la soirée, les députés commencent à examiner la proposition de loi qui doit remplacer le CPE.
<b>10 avril</b>	Dominique de Villepin annonce que "les conditions nécessaires de confiance et de sérénité ne sont réunies ni du côté des jeunes, ni du côté des entreprises pour permettre l'application du contrat première embauche". L'article sur le CPE sera remplacé par un dispositif "en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté". La confédération étudiante appelle à "lever les blocages". Syndicats et partis de gauche crient "victoire". L'Unef appelle au maintien de la pression.
<b>9 avril</b>	Consultations des parlementaires UMP. Pour l'Unef, "si le retrait du CPE est clair et net", le 10, il s'agira d'une "réussite incontestable".
<b>8 avril</b>	Consultations des parlementaires UMP. 13 présidents d'universités demandent aux politiques d'enterrer le CPE.
<b>7 avril</b>	L'Unef appelle à une nouvelle mobilisation le 11 avril. Rencontre Villepin/Chirac à l'Elysée. Une "synthèse sera dégagée pour élaborer" une nouvelle proposition de loi, annonce M. Accoyer., président du groupe UMP à l'Assemblée nationale.
<b>6 avril</b>	Blocages de gares, routes et ponts. Dominique de Villepin prépare "trois chantiers nouveaux" : "la sécurisation des parcours professionnels", "la lutte contre la pauvreté et l'exclusion" et "le renforcement des liens entre l'université et l'emploi".
<b>5 avril</b>	Les premières rencontres entre les organisations syndicales et les parlementaires UMP débutent au Sénat. La présidente du Medef, Laurence Parisot, appelle au compromis. Les partenaires sociaux exigent le retrait du CPE avant le 17 avril.
<b>4 avril</b>	1 028 000 personnes selon la police et 3,1 millions selon les syndicats ont manifesté contre le CPE dans toute la France à l'appel des syndicats.
<b>2 avril</b>	La Loi est publiée au journal officiel. Mais Jean-Louis Borloo demande aux employeurs de ne pas signer de CPE.
<b>31 mars</b>	Jacques Chirac promulgue la loi et annonce qu'un autre texte sera adopté pour en modifier les deux points principaux (période de consolidation et absence de motif de licenciement).
<b>30 mars</b>	Le Conseil constitutionnel valide le CPE sans aucune réserve. Jacques Chirac prendra la parole le 31 mars pour annoncer s'il promulguera ou non la loi.
<b>29 mars</b>	L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de mobilisation le 4 avril.
<b>28 mars</b>	Entre un et trois millions de personnes ont manifesté dans toute la France pour demander le retrait du CPE. Dominique de Villepin exclut la possibilité de retrait et appelle les syndicats au dialogue. Les syndicats demandent le retrait du CPE comme préalable à la négociation.
<b>27 mars</b>	Lors d'un discours à Douai, Nicolas Sarkozy critique les méthodes de Dominique de Villepin et déclare : <i>"il me semble utile qu'avant toute initiative d'application on prenne le temps que la négociation aboutisse."</i>
<b>24 mars</b>	L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) à Paris, occupée depuis le 20 mars, est évacuée par la police. Dominique de Villepin reçoit les syndicats de salariés à Matignon. Les syndicats de lycéens et d'étudiants sont reçus par Gilles de Robien au ministère de l'Education nationale.
<b>23 mars</b>	Dominique de Villepin écrit aux partenaires sociaux pour leur proposer une rencontre à Matignon pour "évoquer sans a priori des mesures propres à lever les inquiétudes et les interrogations" sur le CPE. 250 000 à 500 000 étudiants et lycéens manifestent dans toute la France. Les cortèges sont perturbés par les violences des casseurs. 420 personnes ont été interpellées. 2 manifestants sont hospitalisés.
<b>22 mars</b>	Le Premier ministre dit vouloir négocier "sans a priori" avec les syndicats Nicolas Sarkozy recommande une expérimentation pour 6 mois du CPE. 59 universités bloquées ou perturbées selon le gouvernement, 68 selon l'UNEF.
<b>21 mars</b>	Nouvelle journée d'action anti-CPE : 400 00 lycéens et étudiants manifestent dans toute la France. Devant les parlementaires UMP, Dominique de Villepin exclut tout "retrait, suspension ou dénaturation" du CPE.
<b>20 mars</b>	Les syndicats appellent à une "journée d'action interprofessionnelle avec arrêts de travail, grèves et manifestations" pour le 28 mars. Un syndicaliste Sud-PTT blessé pendant la manifestation du 18 mars est dans le coma.
<b>18 mars</b>	Entre 500 000 et 1,5 millions de manifestants contre le CPE dans toute la France.
<b>17 mars</b>	Jacques Chirac souhaite que le dialogue s'ouvre "au plus vite" entre le gouvernement et les partenaires sociaux.
<b>16 mars</b>	Entre 250 000 et 500 000 étudiants et lycéens manifestent dans toute la France. 300 personnes sont interpellées. 68 % des Français sont favorables au retrait du CPE, selon un sondage CSA. Dominique de Villepin se dit prêt à "améliorer" le CPE .
<b>14 mars</b>	41 000 jeunes manifestent en France contre le CPE. Depuis Berlin, Jacques Chirac apporte un soutien "total est sans réserve" à Dominique de Villepin sur le dossier du CPE.
<b>12 mars</b>	Sur TF1, Dominique de Villepin exclut de retirer le CPE et propose de le "compléter" par des "garanties nouvelles" à négocier avec les partenaires sociaux.
<b>10-11 mars</b>	La Sorbonne est occupée par quelques centaines de manifestants anti-CPE. Ils seront évacués dans la nuit par les CRS. L'UNEF recense 45 universités en grève sur 84.
<b>9 mars</b>	Le projet de loi sur l'égalité des chances est définitivement adopté par le Parlement. Dominique de Villepin annonce qu'il sera appliqué "dans les prochaines semaines".
<b>8 mars</b>	55 % des Français sont favorables au retrait du CPE selon un sondage CSA pour "Le Parisien/Aujourd'hui en France".
<b>7 mars</b>	Entre 400 000 et un million de personnes manifestent pour exiger le retrait du CPE dans toute la France.
<b>2 mars</b>	Jacques Chirac qualifie le CPE d'instrument "capital pour ouvrir les portes des entreprises."
<b>1er mars</b>	Adoption du CPE par le Sénat après 90 heures de débat
<b>21 février</b>	L'Assemblée nationale repousse la motion de censure du PS contre la politique sociale du gouvernement et le recours au 49-3.
<b>9 février</b>	Dominique de Villepin recourt au 49-3 pour accélérer l'adoption du texte à l'Assemblée après une longue bataille de procédure.
<b>7 février</b>	Première manifestation contre le CPE qui réunit 218 700 personnes selon la police, 400 000 personnes selon les syndicats.
<b>31 janvier</b>	Début de l'examen en urgence à l'Assemblée du projet de loi sur l'égalité des chances qui crée le CPE.
<b>16 janvier</b>	Dominique de Villepin annonce la création du CPE dans le cadre de sa "bataille pour l'emploi."

